

**DELIBERATION PORTANT MODIFICATION DES MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES
2021-2022 DU MASTER SANTE PUBLIQUE PORTE PAR L'UFR MEDECINE ET PROFESSIONS PARAMEDICALES**

**LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA
SEANCE DU MARDI 28 SEPTEMBRE 2021,**

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université
Clermont Auvergne (EPE UCA) ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 26 à 28 ;

Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias
BERNARD ;

Vu la délibération n°2021-09-21-20 du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire du 21 septembre 2021 ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de de Madame Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

de modifier les modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2021-2022 du Master Santé publique
porté par l'UFR Médecine et professions paramédicales telles que présentées en annexe.

Membres en exercice : 42

Votes : 27

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Mathias BERNARD

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CFVU UCA DELIBERATION
2021-09-28-10

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

*Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice
administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi
par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à
partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2021 - 2022**

Master Santé Publique

Conseil de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales : avis favorable le 13/09/2021
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 28/09/2021

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Laurent GERBAUD** lgerbaud@chu-clermontferrand.fr

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Parcours 1 : Education à la santé des enfants, adolescents et jeunes adultes (EDUC)	SIMAR Carine	carine.simar@uca.fr
Parcours 2 : Evaluation en santé (EVAL)	Laurent GERBAUD	lgerbaud@chu-clermontferrand.fr
Parcours 3 : Science du risque en santé environnementale et santé au travail (SRS-ET)	Marie Pierre SAUVANT-ROCHAT	m-pierre.sauvant-rochat@uca.fr
Parcours 4 : Education thérapeutique du patient (ETP)	Emmanuel COUDEYRE	ecoudeyre@chu-clermontferrand.fr

Contact en scolarité :

Parcours 1 : scolarite.inspe@uca.fr

Parcours 2/3/4 : scolarite.licence-master.medpha@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	L'assiduité est contrôlée par l'émergement de l'étudiant (boursier, non boursier, stagiaire de la FC) et par la signature de la feuille de présence pour tous les étudiants
Assiduité aux TD	L'assiduité est contrôlée par l'émergement de l'étudiant (boursier, non boursier, stagiaire de la FC) et par la signature de la feuille de présence pour tous les étudiants
Assiduité aux TP	L'assiduité est contrôlée par l'émergement de l'étudiant (boursier, non boursier, stagiaire de la FC) et par la signature de la feuille de présence pour tous les étudiants
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 15 minutes après le début des épreuves pour le parcours 1. Pour les parcours 2, 3, 4, en cas de retard, l'accès à la salle d'examen est strictement interdit à tout candidat qui se présente après l'ouverture des enveloppes qui contiennent les sujets sauf en cas de force majeure justifiée. La justification est soumise à l'appréciation du surveillant nommé responsable de la salle d'examen. Celui-ci pourra permettre, à titre exceptionnel, l'accès à la salle, au plus tard avant la fin du premier tiers de la durée de l'épreuve dans la limite d'une heure après le début de l'épreuve. Aucun temps supplémentaire de composition n'est donné au candidat arrivé en retard ; de plus, la mention du retard et de ses circonstances est portée sur le procès-verbal d'examen.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => L'étudiant est déclaré défaillant à partir de 1 absence injustifiée.

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1 parcours 1,2, 3,4	200h	entre fin octobre et fin juin
M2 parcours 1, 2, 4	400h	entre mi-octobre et mi-juillet
M2 parcours 1	6 mois	à partir de février

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Référent stage pour la formation :

Parcours 1 : scolarite.inspe@uca.fr

Parcours 2/3/4 : scolarite.licence-master.medpha@uca.fr

- Parcours 2 : Evaluation en santé (EVAL)

GERBAUD Laurent, lgerbaud@chu-clermontferrand.fr

- Parcours 3 : Science du risque en santé environnementale et santé au travail (SRS-ET)

SAUVANT-ROCHAT Marie Pierre, m-pierre.sauvant-rochat@uca.fr

- Parcours 4 : Education thérapeutique du patient (ETP)

COUDEYRE Emmanuel, ecoudeyre@chu-clermontferrand.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 11 UE 12	15	X	
B	UE 19	9		X
C	UE 16 UE17 UE20	12	X	
D	UE13 UE 14 UE 15 UE18	24	X	

Master 2 - Parcours Éducation à la santé en direction des enfants, adolescents et jeunes adultes				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE121 UE122	12	X	
B	UE125 UE126	6	X	
C	UE127 UE128	6		X
D	UE 1210 UE 1211	18		X
E	UE 129 UE1212	6	X	
F	UE123 UE124	12	X	

Master 2 - Parcours 2 : Evaluation en santé / Parcours 3 : Sciences du risque en santé environnementale et santé au travail /Parcours 4 : Education thérapeutique du patient				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	Toutes UE sauf : UE 2210 / 3210 / 4211			X
B	UE 2210 / 3210 / 4211			X

MASTER 1 - Parcours 1-2-3-4

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 3 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 11 : Introduction à la santé publique	6	x	EvT		1	E	2H				1	E	2H
		EC DEFINITION ET CONCEPTS DE BASE													
		EC ENJEUX ACTUELS ET SANTE PUBLIQUE													
		EC SYSTEME DE SANTE													
		EC PROMOUVOIR LA SANTE A L'HEURE ACTUELLE													
		UE 12 : Eduquer et former en santé publique	9	x	EvT		1	E	2H				1	E	2H
		EC DEFINITIONS DES CONCEPTS FONDAMENTAUX : EDUCATION ET ANDRAGOGIQUES													
		EC GRANDS COURANTS PEDAGOGIQUES ET ANDRAGOGIQUES													
		EC OUTILS ET METHODES EDUCATIVES ET ANDRAGOGIQUES													
		EC DE LA CONCEPTION A L'ANALYSE DES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE													
		UE 13 : Etat de santé et organisation	6												

	D	EC Etat de santé et organisation		x	EVT		1	M				1	E	2H
			9											
	D	EC Outils et méthodes statistiques et épidémiologie		x	EVT		1	A				1	E	2H
			30											
2	D	UE 15 : Caractérisation du risque en santé environnementale et en santé au travail	3											
		EC Caractérisation du risque en santé environnementale et en santé au travail		x	EVT		1	E	2H			1	E	2H
	C	UE 16 : Initiation à la recherche et au mémoire	3											
		EC Initiation à la recherche et au mémoire		x	EvC	100%	2	A				2	A	
		UE 17 : Prévention et promotion de la santé	6	x	EVT		1	E	3H			1	E	2h
		EC PROMOTION DE LA SANTE : EDUCATION, PREVENTION ET PROTECTION												
		EC MODELES CONCEPTUELS EN PROMOTION DE LA SANTE												
		EC MILIEUX PROMOTEURS DE SANTE												
		EC AGIR EN PROMOTION DE LA SANTE												
	D	UE 18 : Méthodes en évaluation	6											
		EC 1 : Méthodes en évaluation		x	EVT		1	A				1	E	2H
	B	UE 19 : Stage	9											
		EC 1 : Stage		x	EVT		2	A+S	45 min			2	A+S	45 min
	C	UE 20 : Anglais	3											
		EC 1 : Anglais		x	EVT		1	A				1	E	2H
			30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

En cas de nécessité, les évaluations des UE 11, 12, 16, 17, 19 et 20 pourront être organisées à distance

REMARQUES :

UE 13 : enseignements mutualisés avec UE 10 du M1 Economie du développement

UE 14 EC1 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier (remise d'exercices progressifs sur l'ENT (type CII) avec date limite de dépôt)

UE 16 EC1 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier Synthèse bibliographique, problématisation, analyse d'articles et analyses statistiques - dépôt exclusivement sur MOODLE

UE 18 EC1 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier (remise d'exercices progressifs sur l'ENT (type CII) avec date limite de dépôt)

UE 19 EC1 : nature de l'épreuve "Autre" : Parcours 1 : extraits de pages eportfolio et évaluations bilans stage étudiant

UE 20 EC1 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier Synthèse d'articles dépôt exclusivement sur MOODLE

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées.

En cas de nécessité, les évaluations des UE 16, 17, 19 et 20 pourront être organisées à distance suivant les modalités décrites ci-dessous.

A : UE 16 : Synthèse bibliographique et problématisation

A : UE18 : remise d'exercices progressifs sur l'ENT (type CII) avec date limite de dépôt

A : UE19 : Extrait de pages e portfolio dépôt exclusivement sur MOODLE

A : UE20 : Synthèse d'articles dépôt exclusivement sur MOODLE

MASTER 2 - Parcours Éducation à la santé en direction des enfants, adolescents et jeunes adultes

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 18 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
A	UE 121 : Gérer des projets en éducation et en promotion de la santé	6	x	EvT		1	A						1	E	2H
	EC MODELES THEORIQUES SOUS TENDANT LES DYNAMIQUES D 'EDUCATION														
	EC DIAGNOSTICS EN PROMOTION DE LA SANTE														
	EC PLANIFICATIONS EN PROMOTION DE LA SANTE														
	EC DYNAMIQUES DES INTERACTIONS EN PROMOTION DE LA SANTE														
	UE 122 : Politiques d'éducation et promotion de la santé	6	x	EvT		1	A				2H		1	E	2H
	EC ORIENTATIONS POLITIQUES ACTUELLES EN MATIERE D' EDUCATION														
	EC ANALYSE DE POLITIQUES D' EDUCATION ET DE PROMOTION DE LA SAN														
	EC PLAIDOYER EN EDUCATION ET EN PROMOTION DE LA SANTE														
	EC MODELES THEORIQUES DES POLITIQUES D' EDUCATION ET DE LA PROM														

3	F	UE 123 : Méthodes d'évaluation en éducation à la santé	6														
		EC Méthodes d'évaluation en éducation à la santé		x	EvT		1	M					1	E	2H		
			6														
			EC De l'éducation à la santé à l'ETP		x	EvT		1	M					1	E	2H	
	B		UE 125 :Intersectorialité, territoires et éthique en santé	3	X	EvT		2	A					1	E	2h	
			EC FONDEMENTS ETHIQUES EN EDUCATION A LA SANTE ET PROMOTION DE														
			EC INEGALITES EN SANTE														
			EC GEOGRAPHIE DE LA SANTE														
			EC DYNAMIQUES DES INTERACTIONS														
			UE 126 :Former et accompagner en promotion de la santé	3	x	EvT		2	A						1	E	2h
			EC PERSPECTIVES THEORIQUES EN ANDRAGOGIE														
			EC DONNEES PROBANTES EN MATIERE DE FORMATION D'														
			EC METHODES ET OUTILS EN ANDRAGOGIE														
			EC CONCEPTION D'UNE FORMATION D'ADULTE EN PROMOTION DE LA SANTE														
			30														
		UE 127 : Promouvoir la santé dès la petite enfance	3	x	EvT		1	A					1	E	2H		
		EC ENJEUX ACTUELS EN MATIERE DE SANTE DES LA PETITE ENFANCE															
		EC INEGALITES SOCIALES ET DE SANTE ET BESOINS FONDAMENTAUX DE L															
		EC DONNEES PROBANTES EN MATIERE DE SANTE PENDANT LA															

4	C	EC AGIR ENSEMBLE POUR LES 1000 PREMIERS JOURS DE													
		UE 128 : Promouvoir la santé en milieu scolaire et universitaire	3	x	EvT		1	A				1	E	2h	
		EC ECOLES ET UNIVERSITES PROMOTRICES DE SANTE													
		EC DONNEES EPIDEMOLOGIQUES DE LA SANTE DES ELEVES ET DES ETUDIA													
		EC DONNEES PROBANTES EN MATIER D' ECOLES ET D' UNIVERSITES PROM													
			EC PLANNIFICATION D' UNE ACTION												
	D	UE 129 : Promouvoir la santé de tous les jeunes : inclusion et équité	3	x	EvT		1	A				1	E	2H	
		EC SANTE DES JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP ET VULNERABILITES													
		EC SOCIETE INCLUSIVE ET PROMOTION DE LA SANTE													
		EC MILIEU CARCERAL ET PROMOTION DE LA SANTE													
		EC PROTECTION JUDICIAIRE ET DE LA JEUNESSE ET PROMOTION DE LA SA													
	E	UE 1210 : Stage	9												
		EC STAGE AVEC RAPPORT DE STAGE		x	EvC	100%	2	A		2	A		2	A+S	30 min
		UE 1211 : Mémoire	9												
			EC MEMOIRE AVEC SOUTENANCE ORALE		x	EvT		2	M+S	1H			2	M+S	1H
D	UE 1212 : Anglais	3													
	EC ANGLAIS LANGUE ETRANGERE		x	EvC	100%	2	A		2	A		1	E	2H	
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 121 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier Démarche de projet - dépôt exclusivement sur MOODLE

UE 122 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier Analyse de politiques / plaidoyer

UE 125 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier Analyse éthique / analyse de territoires (dimensions géographiques, de compétences et lien avec les inégalités)

UE126 : dossier - Ingénierie de module de formation

UE 127 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier Etude de cas et plaidoyer en lien avec la prise en compte des BFE et la lutte des ISS dès la petite enfance

UE 128 : nature de l'épreuve "Autre" : Etude de cas et plaidoyer en matière d'école et d'université promotrice de santé

UE 129 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier Pratiques professionnelles inclusives en promotion de la santé

UE 1210 : nature de l'épreuve "Autre" : Extraits de pages eportfolio + évaluation bilan tuteur / étudiant

UE 1212 : nature de l'épreuve "Autre" : Dossier Compréhensions en langue anglaise dans le domaine de la promotion de la santé

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées.

En cas de nécessité, les évaluations UE 121 122 125 126 127 U128 UE129 UE1211 UE1212 pourront être organisées à distance suivant les modalités décrites ci-dessous.

MASTER 2 - Parcours évaluation en santé

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3		UE 221 : Concepts en évaluation à la santé, de la qualité aux politiques et des nouvelles technologies	6												
						EVT		1	M					1	E
		UE 222 : Outils épidémiologiques en évaluation	6												
						EVT		1	E	2H				1	E
		UE 223 : Gestion des risques	3												
						EVT		1	M					1	E
		UE 224 : Evaluation médico économique	6												
						EVT		1	M					1	E
		UE 225 : Evaluation des politiques et programmes publics de santé niveau 1	6												
						EVT		1	M					1	E
	UE 226 : Statistiques niveau 2 - mesures et techniques quantitatives en évaluation	3													
					EVT		1	A					1	E	2H
			30												

4	UE 227 : Accréditation, certification et EPP	3												
				EVT		1	E	2H				1	E	2H
	UE 228 : Contractualisation en qualité, relations d'agence, évaluation de la prévention et audit	3												
				EVT		1	M					1	E	2H
	UE 229 : Evaluation des politiques et programmes publics de santé niveau 2	6												
				EVT		1	M					1	E	2H
	UE 2210 : Stage	15												
	EC1 STAGE		3	EVT		1	M					1	M	
	EC2 MÉMOIRE		12			2	M+S	20 mn				2	M+S	20mn
	UE 2212 : Anglais	3												
			EVT		1	M					1	M		
		30												

EvC : évaluation continue ; EVT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 224 : enseignements mutualisés avec UE 1 du M2 Economie du développement

A : UE226 : remise d'exercices progressifs sur l'ENT (type CII) avec date limite de dépôt

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées.

MASTER 2 - Parcours sciences du risque en santé environnementale et santé au travail

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	UE 321 : Perception et communication sur le risque	3													
				EVT		1	E	2H				1	E	2H	
	UE 322 : Outils épidémiologiques en évaluation	3													
				EVT		1	E	2H				1	E	2H	
	UE 323 : Outils toxicologiques	6													
				EVT		1	E	2H				1	E	2H	
	UE 324 : Evaluation quantitative et qualitative du risque sanitaire	3													
				EVT		1	E	2H				1	E	2H	
	UE 325 : Environnement et santé : 1/ fondamentaux – 2/ Risques environnementaux et milieux – 3/ Territoires et santé	6													
				EVT		1	E	2H				1	E	2H	
	UE 326 : Statistiques – niveau 2 (analyses multivariées et de projection)	3													
				EVT		1	A					1	E	2H	
		6													
			EVT		1	E	2H				1	E	2H		

		30												
4	UE 328 : Anglais	6												
				EvC		2	O+E					2	O+E	
	UE 329 : Projet Filière	6												
				EVT		2	M+S					2	M+S	
	UE 3210 : Stage	18												
				EVT		2	M+S					2	M+S	
		30												

EvC : évaluation continue ; EVT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

A : UE226 : remise d'exercices progressifs sur l'ENT (type CII) avec date limite de dépôt

MASTER 2 - Parcours éducation thérapeutique du patient

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3		UE 421 : Education et promotion de la santé	6												
					EVT		1	A					1	E	2H
		UE 422 : Politiques d'éducation à la santé et de promotion de la santé	6												
					EVT		1	E	2H				1	E	2H
		UE 423 : Méthodes d'évaluation en éducation à la santé	3												
					EVT		1	M					1	E	2H
		UE 424 : De l'éducation à la santé à l'ETP- pédagogie appliquée, représentation et déterminants	6												
					EVT		1	M					1	E	2H
		UE 425 : Formation des acteurs en ETP et ETP en cancérologie	6												
					EVT		1	M					1	E	2H
	UE 426 : ETP, activité physique et vie quotidienne	3													
				EVT		1	M					1	E	2H	
			30												

4		3												
				EVT		1	M					1	E	2H
		UE 428 : ETP, inégalités sociales de santé, travail, handicap, vulnérabilité	6											
				EVT		1	M					1	E	2H
		UE 429 : ETP et parcours de soin, périnatalité	3											
				EVT		1	M					1	E	2H
		UE 4210 : ETP, psychoéducation et addictions	6											
				EVT		1	M					1	E	2H
		UE 4211 : Stage	9											
		EC1 STAGE		3	EVT		1	M				1	M	
		EC2 MÉMOIRE		6	EVT		2	M+S	20mn			2	M+S	20mn
		UE 4213 : Anglais / Langue étrangère	3											
					EVT		1	M				1	E	
			30											

EvC : évaluation continue ; EVT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 421 : Dossier